



Le pari de l'intelligence

Spécial lycée - Avril 2019

LE SACCAGE DU LYCÉE, C'EST NON !



NON

AUX EFFECTIFS DÉLIRANTS



NON

AUX DISCIPLINES MASSACRÉES



NON

AUX INÉGALITÉS ENTRE LYCÉES



NON

À LA PRESSION DU CONTRÔLE CONTINU

**AGISSONS POUR DÉFENDRE
NOS MÉTIERS !**

LA RÉFORME DU LYCÉE : UN FESTIVAL DE “ BOBARDS ”...

“ Un lycée à la carte offrant plus de choix aux élèves... ”

La réalité : les élèves ne pourront choisir que 3 spécialités en première pour n'en garder que 2 en terminale.

Conséquence : une formation très incomplète, avec un tronc commun essentiellement littéraire ne répondant pas à toutes les attentes du supérieur.

A&D propose de conserver 3 enseignements de spécialités en terminale, à 5 heures chacun.

“ Les mathématiques seront bien présentes dans le tronc commun, intégrées à l'enseignement scientifique... ”

La réalité : le programme de l'enseignement scientifique est composé pour 70% de physique-chimie, 25% de SVT et... 5% de mathématiques !

Conséquence : les professeurs de mathématiques renoncent pour la plupart à intervenir dans cet enseignement ; pas de mathématiques au tronc commun.

A&D demande 2 heures hebdomadaires de mathématiques fléchées au tronc commun.

“ Les élèves choisissent leurs spécialités en fonction de leurs goûts... ”

La réalité : tous les établissements ne proposeront pas l'ensemble des spécialités, et les triplettes choisies par les élèves seront contraintes par les emplois du temps et l'obligation de remplir des groupes à 35 élèves.

Conséquence : inégalité d'offre entre les établissements et choix des élèves non respectés - orientation dans le supérieur compromise.

A&D réclame des effectifs limités à 24 en spécialités, la liberté pour chaque établissement de proposer les spécialités de son choix, le respect des choix des élèves selon leurs capacités.

“ Le choix des spécialités sera sans conséquence sur l'orientation dans le supérieur... ”

La réalité : avec Parcoursup, l'accès au supérieur devient beaucoup plus complexe et de nombreuses formations, même non scientifiques, se positionnent pour privilégier les élèves qui auront fait la spécialité mathématiques.

Conséquence : retour insidieux de la sélection par les mathématiques avec comme seul choix pour les élèves de seconde une spécialité à haut niveau que tous ne pourront pas suivre.

A&D propose la création de 2 niveaux différents pour la spécialité mathématiques et la transformation de certaines spécialités indéfinies en spécialités disciplinaires.

“Des épreuves de bac simplifiées...”

La réalité : un bachotage permanent et une désorganisation complète de l'année de terminale, avec des épreuves de spécialités dès le mois d'avril en terminale (et juin en première, la spécialité abandonnée en fin de première donnant lieu à une épreuve au bout d'un an seulement en même temps que le français !). Évaluation des matières du tronc commun lors de semaines d'épreuves communes en 1^{ère} et en Terminale, contrôle continu, grand oral en fin de terminale sans horaire de préparation dédié.

Conséquence : contrainte pédagogique de progression et de notation commune par équipe, pression sur les notes, bacs locaux et non nationaux, bac bidon.

A&D demande la suppression des 10% du contrôle continu, des heures dédiées à la préparation de l'oral.

“De meilleures conditions pour étudier...”

La réalité : les « groupes classe » disparaissent et les spécialités rassembleront des élèves de différents groupes, voire de différents lycées. Réduction des DHG et disparition des demi-divisions, des dédoublements et de l'AP. 54 heures fantômes annuelles dites d'aide à l'orientation sont prévues pour chaque élève sans toutefois figurer ni dans l'EDT ni dans la DHG.

Conséquence : les emplois du temps deviendront de véritables gruyères et les élèves les plus fragiles seront vite débordés.

A&D réclame des effectifs pour chaque division en tronc commun à 28 élèves, une dotation supplémentaire pour l'aide à l'orientation sous forme de décharge, la prise en compte de la préparation des cours et corrections des copies dans la confection des emplois du temps, toute heure « de trou » déclenchant le paiement d'une HSA.

“L'école de la confiance...”

La réalité : Le conseil supérieur de l'éducation (CSE) a rejeté en masse la plupart des programmes, jugés soit trop lourds, soit inadaptés, soit fantaisistes. Les professeurs ont été soi-disant consultés... pendant une période de vacances, le bilan de cette consultation n'a toujours pas été tiré alors même que ces programmes ont été publiés dès janvier pour une application prématurée à la rentrée de septembre 2019.

Conséquence : les programmes inadaptés seront survolés et ni les professeurs ni leurs élèves ne pourront se les approprier en 2019.

A&D demande un moratoire sur la mise en œuvre de la réforme, qui ne peut s'appliquer aux élèves entrés cette année en seconde ayant reçu des enseignements conçus pour un lycée organisé en filières et non en spécialités. Nous exigeons la révision complète de certains programmes en plein accord avec les associations de spécialistes et réclavons du Conseil supérieur des programmes l'organisation d'une véritable consultation.



BULLETIN D'ADHÉSION - RÉADHÉSION au Syndicat National Action & Démocratie

2018/2019 (de juin à juin)

à imprimer et à retourner avec la cotisation à

Action & Démocratie CFE-CGC

15-17 rue Beccaria • 75012 PARIS

Contacts

Tél : 01 46 99 17 27 • 07 71 78 84 52
06 81 89 55 55 • 06 74 53 44 70

Mail :

adnational@actionetdemocratie.net

Site web :

www.actionetdemocratie.com

Déjà adhérent 2017/2018 Syndicalisation nouvelle

Madame Monsieur

NOM Prénom Date de naissance

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail de contact

Académie de

Situation PLP Certifié Agrégé PE CPE Contractuel Agent

Autres

Discipline Échelon Depuis le

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Temps Plein Temps Partiel heures Autre

Établissement Ville

Date Signature

Pourquoi se syndiquer à Action & Démocratie ?

- Parce que nous sommes des cadres et devons être représentés et défendus en tant que tels ;
- Parce que nous sommes un syndicat autonome et indépendant ;
- Parce que vous pouvez compter sur une équipe soudée autour du Secrétariat et du Bureau National pour défendre vos intérêts ;
- Parce que nous avons fait nos preuves, tant en matière de compétence syndicale que dans nos interventions ;
- Parce que A&D est un syndicat de proximité qui privilégie l'accompagnement de votre carrière.

ACTION & DÉMOCRATIE CFE-CGC - Rassemblement des Syndicats de l'Éducation et des Services Publics

- Représenté au Conseil supérieur de l'éducation
- Représenté au Conseil Commun de la Fonction Publique CCFP
- Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État CSFP (recours disciplinaire sur les réformes)
- Représenté au CIAS Comité Interministériel d'Action Sociale

A&D SYNDICAT NATIONAL ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PREMIER DEGRE - SECOND DEGRE - IUT - GIP - CROUS

Comment régler votre cotisation ?

- **Par chèque à l'ordre d'Action & Démocratie ;** chèque unique ou 3 chèques au tarif ci-contre, prélevés mensuellement ;
- **Par prélèvement automatique, en 1 ou 3 fois** (réduction de 10% de votre cotisation) ; téléchargez le formulaire de prélèvement automatique sur www.actionetdemocratie.com

Si règlement avant le 30 septembre de l'année en cours, réduction de 10% sur le tarif ci-contre.

PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Classe normale			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Hors classe			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Classe exceptionnelle		
Échelon	Montant (€)	Coût après déduction fiscale (€)	Échelon	Montant (€)	Coût après déduction fiscale (€)	Échelon	Montant (€)	Coût après déduction fiscale (€)
1	88	30	1	168	57	1	196	65
2	118	40	2	180	61	2/ HeA1	206	69
3	123	41	3	192	65	3/ HeA2	217	72
4	130	44	4 / HeA1	201	67	4/ HeA2	233	78
5	135	45	5/ HeA2	213	71	5/ HeB1	250	83
6	143	48	6/ HeA3	224	74	6/ HeB2	260	87
7	150	51	Contractuels	64	21	7/ HeB3	273	91
8	158	53	Sans solde	20	6	Temps partiel	Cotisation au prorata (ex : 15/18 de la cotisation de l'échelon)	
9	168	57	Retraités	85	29			
10	180	61	Stagiaires et MA	88	30	Mi-temps ; Mi-temps thérapeutique, Congé de formation, Longue maladie	Demi-cotisation de l'échelon	
11	192	65	GIP Titulaires Administratifs A, B, C	143	48			
				110-80-60	36-27-20			